Cfdt : ÉDUCATION FORMATION RECHERCHE PUBLIQUES

CSE 04.12.2025

Déclaration liminaire

Monsieur le Ministre

L'École inclusive constitue une avancée démocratique majeure en affirmant le droit de chaque enfant à apprendre au sein de l'École de la République, quels que soient ses besoins spécifiques. Mais la mise en œuvre actuelle de ce principe se heurte à de nombreuses limites. Les personnels expriment fatigue voire épuisement et des difficultés croissantes face à des dispositifs souvent vécus comme inadaptés ou insuffisants. La logique du « tous et toutes à l'école ordinaire », promue par les pouvoirs publics, se traduit trop souvent par une inclusion par défaut, sans moyens suffisants, au détriment des élèves concernés comme de leurs camarades et d'une perte de sens du travail des personnels impliqués. Un tel état de fait, pour des raisons d'équité et d'efficacité, ne peut plus durer !

C'est pourquoi la fédération CFDT Éducation Formation Recherche Publiques et ses syndicats ont organisé une semaine d'action en novembre, dans les territoires métropolitains et ultramarins, au plus près des agents, la semaine d'action « Déposons nos cartables, pas nos convictions ! » pour défendre l'École inclusive et l'ensemble de ses personnels. C'est pour les mêmes raisons qu'une large intersyndicale dont la CFDT organise une semaine de mobilisations en décembre avec des actions variées dont la grève pour demander un statut pour les agents les plus indispensables et pourtant, les plus mal traités du systéme éducatif, les accompagnants des élèves en situation de handicap. Parce qu'il y a urgence à ouvrir des négociations pour que ils et majoritairement elles, bénéficient d'un statut de fonctionnaire de catégorie B comme le réclame depuis mai dernier la pétition intersyndicale qui a recueilli plus de 80 000 signatures ; Parce que des politiques publiques à courte vue entraîne des coûts financiers, humains et sociétaux lourds ; Parce que nous voulons une société où chacun·e puisse avoir sa place pour réussir sa vie.

Une partie des revendications nécessite des efforts financiers pour leur mise en oeuvre et l'on a bien compris que les politiques éducatives et de jeunesses n'étaient pas la priorité du projet de budget 2026. Pour autant, une partie des mesures nécessite d'abord du courage politique pour modifier les modes de gouvernance, en finir avec les décisions unilatérales et une politique éducative au service d'une communication politique et idéologique. À la place faire confiance aux professionnels, arrêter la suspicion et le contrôle permanent.

C'est maintenant qu'il faut agir. Les agents sont fatigués, usés, et même cassés d'attendre les moyens indispensables et de tenter de relever chaque jours les défis d'une école pour toutes et tous, avec toutes et tous, sans même le soutien de leur hiérarchie qui est pourtant gratuit lui.

Monsieur le Ministre, vous nous aviez promis que vous ne seriez pas le ministre de la communication pour la communication et que les représentants des personnels seraient informés de vos éventuels projets avant les médias et pourtant, sorti de nulle part, sans évaluation institutionnelle de la mise en œuvre dans les collèges, sans consulter ceux qui seront chargés de la mise en œuvre, on apprend que les téléphones portables devront être interdits au lycée à la prochaine rentrée. Et l'intendance suivra… Mais qu'allez-vous répondre aux collégues qui faute d'équipement individuel fourni par la collectivité, demande aux élèves d'utiliser leurs portables car elles et ils se sont investis dans l'innovation pédagogique par la tech comme le prone la stratégie numérique pour l'éducation sur laquelle nous devons rendre un avis au cours de ce CSE ?